



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-3-2

Ottawa, le 13 mai 2008

Avis de consultation et d'audience

3 juin 2008

Winnipeg (Manitoba)

Ajout d'une demande

Suite à ses Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-3 du 3 avril 2008 et CRTC 2008-3-1 du 29 avril 2008, le Conseil annonce qu'il étudiera aussi la demande suivante:

Article **Requérante et endroit**

11. **Golden West Broadcasting Ltd.**
Humboldt (Saskatchewan)
No de demande 2007-1897-6

Préambule pour l'article 11

Cette demande sera entendue comme un article comparant.

11. **Humboldt (Saskatchewan)**
No de demande 2007-1897-6

Demande présentée par **Golden West Broadcasting Ltd.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Humboldt.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 107,5 MHz (canal 298C1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 100 000 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 164,1 mètres).

La requérante propose une formule de musique Country.

Cette demande devait initialement être entendue lors de l'audience publique tenue le 13 mai 2008 (Avis d'audience publique CRTC 2008-1 du 14 mars 2007) mais a été retiré pour être reporté à une date ultérieure.

Le Conseil tiendra compte des interventions déjà reçues, acceptées et déposées au dossier public lors de l'audience du 13 mai 2008.

Adresse de la requérante :

Casier postal 950
Altona (Manitoba)
R0G 0B0
Courriel : ehildebrand@goldenwestradio.com

Examen de la demande :

Humboldt City Office
715, rue Main
Humboldt (Saskatchewan)

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>